

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1038>

Au CDEN du 11 février :

4 communes ont annoncé refuser d'appliquer la réforme. Ce sont : Levallois, Puteaux, Boulogne - la commune qui contient le plus d'habitants après Paris ! - , La Garenne Colombe.

A cette même date. Seules 23 communes avaient transmis un projet. 13 communes restaient encore sans projet.

Les projets sont les suivants :

- 8h45- 11h45 les 5 matinées, 14h-16h15 l'après-midi avec 2h15 heures de pause méridiennes à Sèvres,

- 8h30- 11h30 les 5 matinées, 13h30-15h45 l'après-midi avec 2 heures de pause méridiennes à Villeneuve-la-Garenne, Bois-Colombes, Courbevoie, Ville d'Avray, Montrouge et Neuilly,

- 8h45-11h45 les 5 matinées, 13h45-16h l'après-midi avec 2 heures de pauses méridiennes, à Suresnes

- 8h45-11h30 les 4 matinées des jours pleins, 13h30-16h l'après-midi avec 2 heures de pause méridiennes, le mercredi de 8h45 à 11h45 à Asnières,

- 8h30 - 12h les 4 matinées de jours pleins, 14h-15h45 l'après-midi, le mercredi de 9h à 12h à Meudon avec 2 heures de pauses méridiennes,

- Rueil : mercredi 8h30-11h30 Lundi, mardi et jeudi : 8h30-11h30/13h30-16h, vendredi 8h30-11h30/13h30-15h

- 8h30-12h les matinées des jours pleins, 13h45 - 15h30 l'après-midi, le mercredi de 8h30 à 11h30 avec 1h45 de pause méridienne, au Plessis.

- Nanterre mercredi 8h45-12h les jours pleins : 8h45-12h/13h45-15h45 V. 8h45-12h/13h45-15h30, avec 1h45 de pause méridienne

- 8h45 - 11h45 les 5 matinées, 13h30 - 15h45 l'après-midi avec 1h45 de pause méridienne à Issy.

- 9h-12h les 5 matinées, 13h30-15h45 l'après-midi à Colombes avec 1h30 de pause méridienne.

A Châtillon et Bagneux il y a 1h30 de pause méridienne, avec un système de rotation. A Vanves il y a 2h de pause méridienne avec un système de rotation.

Vous pouvez contacter le syndicat pour plus de précisions

Les communes ont des modes d'organisation différentes ! Les remplaçants risquent de devoir jongler pour s'organiser.

Nous constatons que la pause méridienne augmente dans beaucoup de communes.

La journée de classe est très peu raccourcie.

Comment penser de manière un tant soit peu sérieuse que les enfants seront moins fatigués de finie par exemple à 15h45 plutôt que 16h, avec une journée en plus ?

Il est confirmé que cette réforme dégrade fortement les conditions de travail et de vie, tant des enseignant.e.s que des élèves.

SUD Education 92 continue à demander aux maires de ne pas appliquer ce décret et au ministre de l'abroger !!!